

du Saint-Esprit et la protection de Marie par de ferventes prières, pour connaître la volonté de Dieu dans le choix important qu'il s'agissait de faire, de se dépouiller de toute vue humaine, de tout esprit propre et de toute idée d'ambition et de cabale.

La cérémonie de l'élection commença par le chant du *Veni Creator*, et la célébration d'une messe basse du Saint-Esprit à laquelle assista toute la communauté. La messe finie, le révérend Père Colin adressa une courte mais pathétique allocution aux frères, pour les engager de nouveau à faire un bon choix, et termina par cette prière des apôtres : *Seigneur, vous qui connaissez le cœur de tous les hommes, faites connaître celui que vous avez choisi* (Actes, 1, 24).

Après cette allocution, les frères profès, au nombre de quatre-vingt-douze, se rendirent dans la salle du chapitre, où, à la suite d'une demi-heure de méditation, ils écrivirent chacun sur un billet, les noms des trois frères qu'ils croyaient les plus propres à gouverner l'institut. Chacun ayant écrit son vote, le Père Champagnat recueillit dans une urne les billets, puis les scrutateurs en firent le dépouillement. Le résultat de cette opération donna quatre-vingt-sept voix au frère François, soixante-et-dix au frère Louis-Marie, et cinquante-sept au frère Jean-Baptiste. Le Révérend Père Colin prit ces trois noms, se retira, et, après une courte délibération en conseil, avec le Père Champagnat et les autres Pères, il reparut dans la salle capitulaire et proclama, en présence de toute la communauté, frère François, supérieur général des frères; frère Louis-Marie et frère Jean-Baptiste, assistants. Cet acte accompli, tous les frères s'empressèrent de reconnaître le révérend frère François pour supérieur, et de lui offrir en cette qualité leurs respects et leurs devoirs de soumission. La cérémonie se termina par le chant du *Magnificat*, et par une messe d'action de grâces à laquelle tous les frères firent la sainte communion. Cette élection eut lieu le 12 octobre 1839. Elle se fit fort à propos, et on doit la re-

garder comme un effet de la protection de Dieu sur l'institut; car quelques mois après, le pieux fondateur, qui était mûr pour le ciel, s'endormait dans le Seigneur.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

Fondation du noviciat de Vauban. La maladie du Père Champagnat s'aggrave. Le pieux Fondateur met ordre aux affaires temporelles de l'institut. Il fait une confession générale. Il reçoit le saint Viatique. Allocution qu'il adresse aux frères à cette occasion. Divers reproches qu'il se fait.

QUOIQUE le Père Champagnat sentît ses forces diminuer et sa maladie s'aggraver tous les jours, il ne put se décider à se ménager et à prendre du repos. Ainsi, quelques jours après avoir terminé la retraite des frères, il se rendit à la Côte-Saint-André avec un autre Père pour donner une retraite aux pensionnaires. Il était si faible, si souffrant, si exténué, qu'il inspirait un sentiment de profonde compassion à tous ceux qui le voyaient. L'air de bonté, de piété et de sainteté répandu sur sa figure, fit une telle impression sur les élèves du pensionnat, que la plupart voulurent se confesser à lui. Ils ne pouvaient se lasser de le regarder, de l'admirer; et on les entendait dire entre eux : « Ce prêtre est un saint. » Les instructions et les avis du bon Père furent abondants en fruits de salut, et son souvenir resta longtemps dans l'esprit de plusieurs, comme un baume de piété et de vertu.

Après la retraite de la Côte-Saint-André, le pieux fondateur fit le voyage d'Autun. Monseigneur Bénigne du Troussel d'Héricourt, évêque du diocèse, ayant acheté le château de Vauban pour y faire un noviciat de frères instituteurs, et désirant confier cette œuvre à l'institut des Petits-Frères de Marie, avait prié le Père Champagnat de se rendre auprès de lui pour traiter cette affaire. Monseigneur fit cession à la société de la maison de Vauban et de toutes ses dépendances, à la seule condition qu'il y serait établi un noviciat, et que l'on fonderait des écoles dans les paroisses de son diocèse qui fourniraient aux frères le nécessaire selon la règle. Le vénérable prélat fut si édifié de l'humilité, de la modestie et de la simplicité du Père Champagnat, si satisfait de ses entretiens, de son esprit et de toute sa conduite, qu'après avoir signé l'acte de donation de la propriété de Vauban, il se jeta au cou du pieux fondateur, l'embrassa tendrement en s'écriant : « Grâce à Dieu, me voilà tout mariste ! » Un mois après, le Père se rendit à Vauban, avec quelques frères, pour prendre possession de la maison et pour commencer le noviciat. L'ouverture s'en fit le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Tant à raison de cette circonstance qu'à cause de la dévotion particulière que le Père Champagnat avait à ce glorieux privilège de la Mère de Dieu, le noviciat fut placé sous le patronage de Marie conçue sans péché. Cette fondation fut la dernière que fit le pieux fondateur. Elle était, à certains égards, bien différente de la première ; c'est ce qu'il fit remarquer, avec un sentiment mêlé de frayeur et de reconnaissance, à un ancien frère qui l'accompagnait : « Mon frère, lui dit-il, que cette maison est différente de la pauvre chaumière qui nous a servi de berceau à La Valla ! Voyez s'il n'est pas vrai que le centuple est donné à ceux qui suivent Jésus ! Pour quelques bagatelles que nous avons laissées, Dieu nous donne des châteaux. Mais n'est-il pas dangereux que, dans une semblable maison, nous laissions affaiblir en nous l'esprit d'humilité, de modestie et

de pauvreté ? Voilà ce que je crains et ce qui m'inquiète. Une seule chose me rassure, c'est que nous n'avons pas désiré cette maison, que nous n'avons rien fait pour l'avoir, et que Monseigneur nous a, pour ainsi dire, forcés à l'accepter. » Puis, la parcourant avec le frère directeur, il fit sortir tous les objets de luxe qu'il y trouva, et tout ce qui pouvait blesser l'esprit de pauvreté. Après qu'il eut vu tous les appartements de la maison, on le conduisit dans les bâtiments à fourrage, les granges et les écuries. Jetant ses regards çà et là, il s'écria : « Ah ! mes frères, voilà ce qu'il nous fallait ; là, nous aurions été logés modestement et selon notre profession. » Et se tournant du côté du frère directeur : « Souvenez-vous, mon frère, lui dit-il, que nous sommes les enfants de Bethléem, les Petits-Frères de Marie ; conservez soigneusement en vous-même, et efforcez-vous d'inspirer à vos novices les sentiments de Jésus et de Marie dans l'étable de Bethléem et dans la pauvre maison de Nazareth. »

Ces divers voyages, dans lesquels il souffrit étrangement, finirent d'affaiblir ses forces et d'épuiser le peu de santé qui lui restait. Il ne pouvait en être autrement, car il passait souvent les journées presque entières sans rien prendre, vu que son estomac ne pouvait plus supporter aucune espèce d'aliment. « Ayez soin de vous, mangez bien, disait-il aux frères qui étaient avec lui, vous en avez besoin pour conserver votre santé et pour travailler avec courage à l'œuvre de Dieu. Quant à moi, il paraît que je suis brouillé avec la nourriture, car loin de m'être salulaire et de me donner des forces, elle me fatigue et me charge comme une montagne. Je ne puis la prendre ni même la voir, ce qui m'annonce que je suis à la fin de ma course. » Tout l'hiver il fut très souffrant. Sa nourriture consistait uniquement dans quelques bouillons, un peu de lait ou quelques autres aliments très légers, qu'il ne pouvait prendre qu'en petite quantité, et encore souvent était-il obligé de les rendre. Malgré ses souffrances, il ne se dispensa pas de suivre le règlement de la

maison. Ainsi, il continua à se lever avec les frères à quatre heures, à dire la messe de communauté, à se rendre au réfectoire pendant le repas, bien que la plupart du temps il n'y prît rien, à assister aux récréations et à aller au travail. Tout son plaisir et toute sa consolation étaient d'être avec les frères, de prier avec eux, de travailler avec eux et de se trouver avec la communauté. Peu de temps avant de s'aliter, il alla encore travailler avec les ouvriers mineurs, bien qu'il fût si faible qu'il pût à peine marcher ; prenant les outils avec l'énergie qui lui était ordinaire, il se mit à l'œuvre jusqu'à ce qu'ils lui tombassent des mains. Les frères et les ouvriers qui en furent témoins, et qui l'avaient prié de ne pas travailler et de se contenter de les regarder, en furent touchés jusqu'aux larmes, et un d'entre eux le prit par le bras pour le soutenir et pour l'aider à s'en retourner. Depuis ce jour, il n'alla plus au travail, et il ne fit même plus que quelques rares et courtes sorties.

Le mercredi des Cendres, il fut pris d'un violent mal de reins qui ne le quitta plus jusqu'à la mort. Cette douleur devenait si vive lorsqu'il était couché qu'il ne pouvait presque plus rester dans le lit. Pendant l'hiver, de temps en temps les jambes lui enflaient ; mais à cette même époque, l'enflure augmenta beaucoup et ne le quitta plus. Toujours calme, toujours gai, toujours résigné à la volonté de Dieu, il voyait sans s'effrayer, sans s'attrister, la douleur et la dissolution envahir tous ses membres. Regardant un jour le frère qui lui frottait les jambes pour en diminuer l'enflure, il lui dit en riant : « Que de fois, après ma mort, vous allez raconter que vous m'avez frotté les jambes ! Je vous suis bien obligé de cet acte de charité que vous me faites, car ce n'est pas chose agréable que de frotter les membres d'un cadavre et surtout d'un pécheur. » Nonobstant ses douleurs de reins et l'enflure des jambes, il continuait à suivre la communauté autant qu'il lui était possible.

Il fit avec une grande dévotion le mois de saint Joseph pour



CHAPELLE DE FOURVIÈRE EN 1805 (page 28).

demander une bonne mort. Tous les jours il récitait les litanies du saint époux de Marie, et lorsqu'il ne pouvait plus les dire seul, les derniers jours de sa vie, il voulait qu'un frère les récitât à côté de son lit. Le jour de la fête de ce grand saint, après avoir donné la bénédiction, il déclara que c'était la dernière fois qu'il la donnait à pareil jour.

Depuis cette époque, il eut un pressentiment de sa mort prochaine, et mettant de côté toute affaire, même bonne, il ne voulut plus s'occuper que de ce qui pouvait lui procurer une sainte mort. Il régla d'abord les affaires temporelles de la maison, et prit toutes les précautions pour assurer à ses frères la jouissance paisible des propriétés de la congrégation, qui jusqu'à ce jour étaient sur sa tête.

Pour ne pas se tromper sur un point si important, il fit venir un notaire et d'autres personnes capables de le diriger et de lui indiquer les moyens les plus sûrs de transmission. Après avoir longtemps examiné cette affaire avec ces personnes et en avoir conféré longuement avec ses principaux frères, il se décida à faire passer les biens de son institut sur la tête des frères de son conseil, par un contrat de société fait devant notaire. Il fit en outre un testament par lequel il instituait pour ses héritiers universels les mêmes frères.

Peu de temps après que ces arrangements furent terminés, le Père Maitrepierre étant venu le voir, il le pria de rester quelques jours avec lui, pour l'aider à faire une confession générale. Il la fit, en effet, avec de grands sentiments de componction et de douleur ; son âme si pure découvrait des taches jusque dans ses actions les plus saintes et se reprochait comme un défaut, comme une imperfection, ce qu'une vertu moins épurée aurait regardé comme une chose bonne ou indifférente. La crainte des jugements de Dieu venait parfois troubler la sérénité de son âme ; mais la grande confiance qu'il avait dans les mérites de notre divin Sauveur calmait bien vite ses craintes, et lui rendait aussitôt sa première tranquillité.

Le jeudi saint, il voulut aller dire la messe à la Grange-Payre ; et, comme on cherchait à l'en détourner : « Laissez-moi faire, dit-il, car c'est pour la dernière fois que j'y vais ; et si j'attends encore, je ne pourrai pas aller dire adieu à ces bons frères et à leurs enfants. » Il y alla à cheval, et après avoir célébré le saint sacrifice, il voulut voir les pensionnaires. « Mes enfants, leur dit-il, Dieu vous a fait une grande grâce en vous procurant des maîtres pieux, vertueux, qui vous donnent sans cesse de bons exemples et qui vous instruisent solidement des vérités de la religion. Profitez bien de leurs instructions, suivez les avis qu'ils vous donnent et imitez leurs bons exemples. Rappelez-vous souvent que Jésus vous a beaucoup aimés, qu'il est mort pour vous, et qu'il vous prépare un bonheur éternel dans le ciel. N'oubliez pas que le péché, qui est le plus grand de tous les maux, peut vous faire perdre ce bonheur : craignez donc le péché, regardez-le comme votre grand ennemi, et demandez tous les jours au bon Dieu de n'en commettre aucun. Vous obtiendrez cette grâce et vous sauverez votre âme, si vous avez une grande dévotion à la sainte Vierge, et si vous récitez tous les jours le *Souvenez-vous* ou quelque autre prière pour vous mettre sous sa protection. Oui, mes enfants, si vous avez une grande confiance en Marie, elle vous obtiendra la grâce d'aller en paradis, je vous le promets. » En arrivant à l'Hermitage, il dit : « J'ai vu la Grange-Payre pour la dernière fois. Je suis bien content d'avoir fait cette visite, et ç'a été pour moi une grande consolation que de voir ces petits enfants et de leur recommander d'être sages. »

La veille du mois de mai, bien qu'il fut très faible et très souffrant, il voulut ouvrir lui-même les exercices du mois de Marie et donner la bénédiction du saint Sacrement ; mais il en fut si fatigué et se trouva si mal, qu'en rentrant dans sa chambre, il s'écria : « C'est fini pour moi, je sens que je m'en vais. » Le frère Stanislas étant arrivé à ce moment, et le bon Père le voyant plus gai et plus content qu'à l'ordinaire :

Qu'est-ce mon frère, lui dit-il, qui vous rend si joyeux ? — C'est, mon Père, répondit le frère, que pendant l'exercice du mois de Marie que nous venons de commencer, il m'est venu la pensée que la sainte Vierge, touchée de nos prières, vous rendra la santé avant la fin du mois qui lui est consacré. — Vous vous trompez, mon frère, répliqua le Père, la fin du mois de Marie, sera très pénible pour moi, de grandes souffrances m'attendent ; mais je compte sur le secours de la divine Mère pour les supporter avec patience et résignation. » Il disait vrai : à la fin du mois, ses douleurs étaient excessives ; mais grâce à la protection de la sainte Vierge, en qui il avait pleine confiance, sa patience et sa résignation furent plus grandes encore.

Le lendemain, un ancien frère étant venu le voir, lui dit, après un court entretien avec lui : « Mon Père, que nous aurions besoin que le bon Dieu vous laissât encore quelque temps parmi nous ! qu'allons-nous devenir et qui est-ce qui pourra se charger de conduire la société, si vous venez à nous manquer ? » « Mon bon frère, lui répondit le pieux fondateur, ne vous mettez pas en peine de cela. Est-ce qu'il manque d'hommes à Dieu pour accomplir son œuvre ? Le frère que vous avez choisi pour me succéder fera mieux que moi. L'homme n'est qu'un instrument, ou plutôt il n'est rien ; c'est Dieu qui fait tout. Vous devriez comprendre cette vérité, vous qui êtes des anciens et qui avez vu les commencements de l'institut. La Providence n'a-t-elle pas toujours pris soin de nous ? N'est-ce pas elle qui nous a tous réunis, qui nous a fait triompher de tous les obstacles que nous avons rencontrés, qui nous a fourni les ressources pour bâtir cette maison, qui a béni nos écoles et les a fait prospérer, quoique nous fussions des hommes sans talents ? N'est-ce pas la divine Providence, en un mot, qui a tout fait chez nous ? Or, si elle a pris soin de cet institut jusqu'aujourd'hui, pourquoi n'en prendrait-elle pas soin à l'avenir ? Croyez-vous qu'elle cessera de le protéger, parce qu'il y